



7 FRANÇAIS SUR 10 SONT PRÊTS À AGIR SUR LEUR SANTÉ

HARMONIE MUTUELLE LANCE L'ÉCO-SANTÉ : UN MOUVEMENT POUR PERMETTRE AUX FRANÇAIS D'AGIR PLUS TÔT, PLUS VITE ET AUTREMENT SUR LEUR SANTÉ

Paris, le 12 novembre 2024 – D'après les résultats d'un sondage mené par Harmonie Mutuelle avec l'institut Odoxa, 7 Français sur 10 se disent prêts à changer leur mode de vie pour préserver leur santé (69%). Dans ce contexte, l'entreprise mutualiste à mission lance un mouvement inédit, celui de l'Éco-santé. L'objectif ? Faciliter le passage à l'action en donnant aux Français les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur leur santé. Premier acteur santé de France, Harmonie Mutuelle impulse le mouvement en dédiant à ses salariés, dès 2025, une journée qu'ils pourront consacrer à s'informer et agir pour leur santé.

Engagée auprès de ses adhérents, salariés et entreprises clientes, Harmonie Mutuelle mène, depuis sa création, de nombreuses actions pour améliorer et préserver leur santé le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions. Pour relever collectivement et durablement les défis de santé d'aujourd'hui, l'entreprise souhaite approfondir ses engagements et sa démarche en favorisant les conditions du passage à l'action, celles qui facilitent le quotidien des Français, et qui leur donnent les moyens d'agir.

UN MOUVEMENT POUR APPORTER DES SOLUTIONS COLLECTIVES, EFFICACES ET DURABLES AUX DÉFIS DE SANTÉ D'AUJOURD'HUI

Avec le mouvement de l'Éco-santé, l'entreprise mutualiste à mission souhaite accélérer le recours aux solutions concrètes qui existent déjà et en construire collectivement de nouvelles. Pour y parvenir, Harmonie Mutuelle lance le mouvement autour de trois piliers :

- **AGIR PLUS TOT** pour faciliter et insérer, dans le quotidien des Français et au sein des entreprises, un recours plus important aux solutions de prévention existantes
- **AGIR PLUS VITE** pour sensibiliser et orienter vers des prises en charge rapides pour tous.
- **AGIR AUTREMENT** pour accompagner un changement culturel d'approche, et privilégier des solutions à impact positif sur l'écosystème et les ressources.

À travers cette démarche, Harmonie Mutuelle ambitionne d'embarquer avec elle tout son écosystème : salariés, élus, adhérents, entreprises clientes, partenaires, et plus largement le grand public.

« L'Éco-santé, c'est à la fois une conviction et un mouvement. C'est la conviction que la santé est un bien commun dont nous devons prendre soin, à l'échelle individuelle et collective, pour la rendre durable. C'est aussi un mouvement qui consiste à donner les moyens d'agir sur sa santé. C'est également une mission d'intérêt général, que nous poursuivons, en adéquation avec notre raison d'être¹ et portés par nos valeurs : l'universalité, la solidarité, le mutualisme,... C'est enfin, un appel, car nous invitons l'ensemble de nos parties-prenantes à rejoindre le mouvement afin qu'elles puissent,

¹ La raison d'être d'Harmonie Mutuelle : « agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société et ce, en mobilisant la force des collectifs »

elles aussi, devenir des acteurs de l'Éco-santé ! » déclare **Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle.**

Pour impulser ce mouvement, Harmonie Mutuelle permettra à ses 5 500 salariés de s'informer et d'agir pour leur santé dans le cadre d'une journée dédiée, dès 2025.

« Cette journée, que nos salariés ont choisi d'appeler le « Health Day » et que nous construisons, leur permettra de prendre soin de leur santé à travers des temps collectifs et individuels tels que des réflexions par équipe sur l'amélioration de la santé au travail et la participation, sur nos sites, à des dépistages ou à différents ateliers d'information et d'actions sur la santé. C'est une démarche que nous serons fiers de porter avec nos salariés et nos élus, partout en France ! » précise **Lionel Fournier, directeur Impact et Santé durable d'Harmonie Mutuelle.**

COMMENT REJOINDRE LE MOUVEMENT DE L'ÉCO-SANTÉ ?

Pour que chacun puisse devenir acteur de l'Éco-santé, Harmonie Mutuelle a mis en place sur son site internet, [une page dédiée](#). Celle-ci permet à tous ceux qui le souhaitent de **rejoindre le mouvement, de s'informer et d'agir**.

L'ensemble des actions proposées dans ce cadre, par Harmonie Mutuelle, seront accessibles sur la [plateforme j'agis collectif](#). Celle-ci rassemble toutes les actions menées et portées dans les territoires par les élus et collaborateurs de l'entreprise mutualiste à mission.

Enfin, pour **partager son engagement dans le mouvement, il est également possible de télécharger [ICI](#) un badge virtuel, à intégrer sur son profil LinkedIn.**

LinkedIn



Les résultats d'un sondage réalisé avec l'Institut Odoxa confortent, par ailleurs, l'initiative lancée par Harmonie Mutuelle autour de ses trois piliers.

POURQUOI AGIR PLUS TÔT ?

Alors que 8 Français sur 10 estiment adopter les bons comportements pour mener une vie saine (pratiquer une activité sportive régulière, avoir une alimentation équilibrée, préserver la qualité de son sommeil), **une majorité d'entre eux (54%) n'effectue néanmoins pas régulièrement d'examens de dépistage.**

Au-delà de ces résultats, le sondage révèle des disparités en fonction du genre et de l'activité professionnelle. En effet, **parmi ceux qui n'effectuent pas régulièrement d'examens de dépistage, les hommes sont davantage concernés (57%) ainsi que les employés et les ouvriers (67%). Les disparités se creusent également en fonction des revenus** : les femmes les moins aisées ont une espérance de vie de 80 ans, contre 88,3 années pour celles au niveau de revenus plus élevé ; les hommes les plus modestes perdent treize années d'espérance de vie à la naissance (71,7 ans vs 84,4 ans pour les plus aisés)².

Ces différents constats révèlent que **les conditions de vie ont un impact sur la capacité des Français à prendre en charge leur santé suffisamment tôt pour éviter de tomber malade.** C'est pourquoi, Harmonie Mutuelle souhaite faciliter et insérer dans le quotidien des Français, ainsi qu'au sein des entreprises, un recours renforcé aux solutions de prévention existantes. Pour ce faire, elle agit au plus près des territoires en soutenant de nombreuses initiatives locales préventives et sportives, accessibles sur la [plateforme j'agis collectif](#). Grâce à plus de 500 événements sportifs³ organisés chaque année, Harmonie Mutuelle est le **seul assureur à proposer de se mettre en mouvement au moins une fois par mois, près de chez soi. En 2024, l'entreprise a fait bouger près d'un demi-million de Français.**

POURQUOI AGIR PLUS VITE ?

D'après le sondage mené par Harmonie Mutuelle avec l'institut Odoxa, **un Français sur cinq a davantage renoncé aux soins médicaux depuis 2020.** Parmi les soins auxquels ils ont le plus renoncé, on trouve majoritairement les **soins dentaires (52%)** mais aussi la **médecine spécialisée** (dermatologue : 41%, autres spécialistes : 13%) et la **médecine généraliste (35%).**

² Observatoire des inégalités, données 2022

³ Accessibles sur la plateforme j'agis collectif

Selon les sondés, l'augmentation des renoncements aux soins **provient presque autant d'une difficulté à y avoir accès** (62%) – pas de professionnels de santé à proximité ou difficultés à obtenir un rendez-vous – **que de raisons financières** (53%).

Si à elle seule Harmonie Mutuelle ne peut résoudre la problématique de l'accès aux soins, elle propose toutefois de sensibiliser et d'orienter vers des solutions de prise en charge plus rapides pour tous. Parmi les solutions mises à disposition de ses adhérents et entreprises clientes : le réseau [Kalixia](#), **premier réseau de professionnels de santé** qui donne notamment accès à plus de 7 000 opticiens, 5 600 dentistes et 5 000 centres auditifs, partout en France, mais aussi [les établissements de soins et d'accompagnement VYV 3](#), **premier réseau du secteur privé non lucratif en France** (1 800 établissements et 6 millions de personnes soignées ou accompagnées). Elle facilite également l'accès à des médecins spécialistes et experts grâce à un partenariat noué avec le service [deuxième avis médical](#). Celui-ci permet d'obtenir un deuxième diagnostic sur plus de 650 pathologies rares ou invalidantes.

Harmonie Mutuelle s'engage également à **maintenir les droits en complémentaire santé**. En 2023, elle a notamment accordé plus de 3,2 M€ d'aides financières à plus de 5 000 adhérents en difficulté, au titre de **l'action sociale**. Elle est également le **premier opérateur privé de la complémentaire santé solidaire** (CSS). En 2023, elle a accompagné et suivi plus de 235 000 bénéficiaires.

Enfin, pour contribuer à renforcer l'efficacité des parcours de soins, Harmonie Mutuelle **soutient de nombreuses initiatives en e-santé**, telle que la **solution digitale SIVIEW**. Mise à disposition dans certains centres optiques de VYV 3 et d'Écouter Voir, celle-ci permet d'accélérer certains dépistages liés à l'acuité visuelle.

POURQUOI AGIR AUTREMENT ?

Entreprise mutualiste à mission et partenaire de l'ADEME depuis 2021, Harmonie Mutuelle porte une conviction forte, celle que les enjeux de santé et environnementaux sont liés. Pour elle, **agir autrement c'est tout d'abord tenir davantage compte de son impact global sur la planète**, que ce soit à l'échelle individuelle ou collective. Forte de ces convictions, Harmonie Mutuelle constate également, à travers le sondage mené, que **73% des Français seraient favorables à faire des choix plus éco-responsables en matière de santé**, c'est-à-dire en tenant compte de l'impact de leurs équipements sur la planète.

Parmi les Français prêts à faire des choix responsables, **une forte proportion serait disposée à ne pas changer systématiquement de montures lorsque les verres sont remplacés** (90% de l'ensemble des Français interrogés ; cette proportion monte à 95% des 65 ans et plus) ou **à faire le choix de produits reconditionnés ou d'occasion** (73% de l'ensemble des sondés et 85% des 25-34 ans), notamment **à proximité de chez eux** (80% de l'ensemble des sondés).

Pour répondre à ces aspirations, Harmonie Mutuelle organise déjà chaque année, avec le réseau Écouter Voir, [L'Harmonie Mutuelle Friday](#) : une opération de collecte de lunettes et de dispositifs auditifs usagés afin qu'ils soient reconditionnés. En 2023, elle est parvenue à collecter plus de 10 000 paires de lunettes.

Dans le cadre du [partenariat noué avec l'ADEME](#), Harmonie Mutuelle met aussi à disposition de ses adhérents et du grand public, un guide rassemblant les bonnes pratiques à adopter au quotidien pour « [Préserver sa santé et la planète](#) ». Elle soutient et accompagne également les entreprises, engagées dans la transition environnementale et partenaires de l'ADEME, à travers des avantages et services préférentiels. En complément, elle propose de les accompagner dans la réalisation de leur bilan carbone, à travers une [offre dédiée](#).

Agir autrement, c'est aussi se soigner autrement en privilégiant des solutions à impact positif sur l'écosystème et les ressources. C'est pourquoi, Harmonie Mutuelle s'est engagée à soutenir, aux côtés de la Non-Pharmacological Intervention Society ([NPIS](#)), la création d'un référentiel consacré aux Interventions non médicamenteuses (INM). Ce [référentiel](#) rend accessible aux professionnels de santé européens et au grand public, des solutions de prévention, de soin et d'accompagnement labellisées selon un cadre scientifique adapté et rigoureux. Il a vocation à faciliter la recherche et l'accès à ces pratiques non médicamenteuses, mais aussi à améliorer leur traçabilité comme leur prise en charge.

Harmonie Mutuelle s'engage à **faire vivre ce mouvement au long cours** pour **permettre à chacun de devenir acteur de l'éco-santé**.



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de 88 700 entreprises et de 150 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*

Harmoniemituelle.fr



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, le Groupe VYV agit pour rendre la santé accessible à tous. Parce qu'il considère la santé comme un tout, il intervient au travers de ses trois métiers (assurances & retraite, soins & accompagnement, logement) sur la majorité des facteurs qui impactent la santé.

Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,5 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000. Fortes de l'action de leurs 10 000 élus locaux et militants dans leurs territoires, et de leurs 46 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser, dans toutes leurs solutions, la co-construction et le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic – vincent.r@tmarkoagency.com – 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi – mathieu.m@tmarkoagency.com – 06 12 55 17 07

